

DÉPARTEMENT RÉGIONAL DE MÉDECINE GÉNÉRALE DE MONTRÉAL (DRMG)

Rapport annuel 2022-2023

Comité d'analyse et de recommandations (CAR)

MANDAT

- Mettre en place et développer les outils nécessaires pour assurer l'interface et le suivi des différents projets des organisations médicales de la région dans le cadre du Programme ministériel de financement et de soutien professionnel pour les groupes de médecine familiale (GMF), du Programme de désignation accès-réseau pour les groupes de médecine familiale (GMF-AR) et autres programmes.
- Analyser des offres de services des organisations médicales qu'il s'agisse d'une nouvelle demande d'adhésion, d'un renouvellement d'entente, d'un ajout ou d'un retrait de site.
- Émettre des recommandations suivant les directives du MSSS.
- Poursuivre le mandat de soutien des coordonnateurs médicaux locaux (CML).
- Proposer des outils ciblés pour supporter les médecins en tant que gestionnaires pour bonifier leur compréhension du réseau.
- Travailler en collaboration étroite avec l'équipe de la Direction régionale de l'accès aux services médicaux de proximité (dossiers accès, vigie et performance).
- Informer le comité de direction (COMDIR) du DRMG des décisions et des recommandations du comité.
- Référer au COMDIR les projets non conformes ou les problématiques contractuelles.

RÉALISATIONS PRINCIPALES

- Implantation de rencontres de travail et de partage de décision entre les chefs de tables du CAR de type caucus.
- Refonte de certains comités du DRMG... ainsi, le comité Vigie a été intégré au fonctionnement du CAR.
- Révision et développement de tableaux de bord et indicateurs de suivi afin d'évaluer la pertinence des différentes actions/projets implantés.
- Analyses et recommandations par rapport aux orientations sur différents projets en implantation menés soit par la DRASMP, soit par l'équipe de soutien du DRMG (Centre contact intégré, inscriptions de groupe et liens avec les GAMF, trajectoires et réorientations via GAP, etc.).
- Révision et développement d'outils ciblés pour soutenir les médecins dans la compréhension des trajectoires.
- Révision et développements d'outils ciblés pour les coordonnateurs médicaux locaux (CML).
- Révision et adoption des rôles et responsabilités des CML.
- Révision et adoption des règlements généraux.
- Analyses et recommandations pour plusieurs assignations des différentes ententes GMF.
- Préparation du processus pour le développement du Plan régional d'organisation des services médicaux (PROS) via la tenue d'un Lac-à-l'Épaulé en novembre 2022.

COMPOSITION DU COMITÉ ET RÉUNIONS

| | |
|----------------------------|---|
| Dr François Loubert | Chef du DRMG – président – ad juin 2022 |
| Dre Ariane Murray | Chef du DRMG – président – à partir de juin 2022 |
| Dr Nathalie Zan | RLS Hochelaga-Mercier-Ouest-Rosemont |
| Dr Ba Long Nguyen | RLS de la Petite Patrie-Villeray |
| Dr Michael Kalin | RLS Côte-Saint-Luc-NDG- Montréal-Ouest |
| Dre Hélène Daniel | RLS Dorval-Lachine-LaSalle |
| Dre Jean-Pierre Villeneuve | RLS Verdun – Côte St-Paul – Saint-Henri – Pointe-St-Charles |
| Dr Maxime Tétréault | RLS Rivière-des-Prairies-Anjou-Montréal-Est – <i>Mandat Vigie</i> |

En soutien au DRMG :

| | |
|----------------------|--|
| Mme Marie Gibeault | Agente de planification, de programmation et de recherche ad août 2022 |
| Mme Nathalie Farley | APPR à partir d'août 2022 |
| Mme Martine Fournier | Agente de planification, de programmation et de recherche |

De la DRASMP (Direction régionale de l'accès des services médicaux de proximité) :

| | |
|----------------------------|--|
| M. Sébastien Blin | Directeur ad janvier 2023 |
| Mme To Nhu Nguyen | Directrice adjointe, ad septembre 2022 |
| M. Carl Drouin | Directeur adjoint, à partir de septembre 2022 |
| M. Joe Guillaume Pelletier | Directeur adjoint, à partir de novembre 2022 – <i>Mandat Vigie</i> |

CONCLUSION

La poursuite de la mise en place d'outils spécifiques et pertinents ainsi que des plans d'accompagnement des médecins pour la prise de décisions reste l'objectif principal du CAR dans un climat de partenariat tant avec la DRASMP qu'avec les autres DRMG provinciaux et les CIUSSS malgré une mouvance de plusieurs acteurs.

Adopté par le Comité de direction du DRMG, le 18 avril 2023.